



# Bordeaux Etudiants Club

Doyen des Clubs universitaires Français

## ABONNEMENT AU TRINQUET HORDAGO

### MODE DE FONCTIONNEMENT – REGLEMENT INTERIEUR

Le trinquet Hordago a été réalisé en même temps que le club house en 1982 par le BEC qui en a assuré le financement intégral.

Il a été pensé par deux becistes, présidents emblématiques de la section pelote du BEC, Peyo Duprat et Roger Olazuaga. C'est le plus grand trinquet de Bordeaux avec 30m de long, 12m de large et 10m de haut. Son tambour arrière est mobile. Le Frontis est réalisé en béton barité de 0,50m d'épaisseur ce qui donne une réponse parfaite à la pelote. Son tambour a été réalisé en bois de chêne à Armendaritz.

#### Abonnements

Le trinquet est loué à l'année pour un abonnement renouvelable (juin à septembre soit 10 mois) par créneaux horaires de 1h au moins, et uniquement pour la pratique sportive de la pelote basque. Les tarifs horaires sont fixés chaque année en début de saison par le bureau directeur du BEC. Le prix de l'heure varie en fonction des heures. Ces prix sont affichés au secrétariat du club. Les créneaux horaires qui n'ont pas fait l'objet d'abonnement annuel sont loués occasionnellement en fonction des demandes. Le tarif est forfaitaire et inclus les frais d'éclairage de vestiaires, et de nettoyage.

#### Abonnés

L'abonnement est pris pour une saison (septembre à juin inclus) par une personne physique ou morale << le référent >> qui choisit ses partenaires et informe le BEC de leur identité, adresse ou téléphone.

Outre l'abonnement, au moins quatre joueurs identifiés sur créneau doivent être titulaires de la carte de membre du club qui doit être demandée au secrétariat du BEC et dont le tarif est fixé annuellement par le bureau directeur du club.

#### Païement

Les abonnements annuels sont réservés en totalité (en début de saison (septembre) et doivent être réglés mensuellement, avant le **début de chaque mois**. Le prix forfaitaire de l'abonnement annuel inclut toutes les heures jouables sur le créneau loué. La facturation mensuelle inclut donc toutes les heures utilisées ou pas (sauf en cas de trinquet impraticable). Le créneau horaire peut exceptionnellement être prêté par l'abonné à d'autres joueurs sous réserve d'en informer le secrétariat du BEC. Il est possible de payer la réservation à l'année : dans ce cas une réduction de 10% est consentie. En cas de défaut de paiement le BEC peut réattribuer le créneau concerné sans délai, sauf accord écrit éventuel. Le prix forfaitaire inclus les frais d'éclairage, de vestiaires et de nettoyage.

14, Avenue Jean Babin- PESSAC

Tel : 05.56.37.48.48 [secretariat@bec-bordeaux.fr](mailto:secretariat@bec-bordeaux.fr) [www.bec-bordeaux.fr](http://www.bec-bordeaux.fr)

Association loi 1901 code APE : 9312Z N°siret32740860500027

---

ATHLÉTISME-BASKETBALL-ACCUEIL DE LOISIRS-ESCRIME-FOOTBALL-G.R-HANDBALL-  
NATATION-PELOTE BASQUE-PENTATHLON MODERNE-PLONGÉE SOUS-MARINE- RUGBY-  
SQUASH-TENNIS- YOSEIKAN BUDO-SPORT SANTE SENIORS



# Bordeaux Etudiants Club

Doyen des Clubs universitaires Français

## Utilisateurs prioritaires

Concernant l'attribution des créneaux le principe de priorité sera le suivant dans l'ordre dégressif.

- Utilisateurs déjà abonnés sur le créneau demandé
- - sportifs licenciés du BEC et titulaires de la carte d'adhérent du club
- Anciens et amis du BEC
- Personnels de l'université de Bordeaux et des mairies de Bordeaux et Pessac
- Etudiants
- Les membres licenciés de la section pelote du BEC disposent de créneaux d'entraînement hors des heures louées et sur des créneaux hors horaires de pointe (horaires de pointe du lundi au vendredi de 12h à 14h et de 18 à 23h).

## Tarifs

Les tarifs sont fixés chaque année par le bureau directeur du club. Ils comprennent :

- Abonnement forfaitaire annuel payable mensuellement avant le début de mois
- Tarif horaire de pointe 12h/14h (28€) – 18h/23h (32€) du lundi au vendredi
- Tarif hors heures de pointe 9h/12h – 14h/18h du lundi au vendredi / samedi-dimanche 9h/20h (20€).
- 
- Location heures occasionnelles
- Tarif location à l'heure de pointe (32€)
- Tarif location à l'heure hors heure de pointe (20€)

## Organisation et divers

- Pour tous renseignements, demander au secrétariat du BEC au 05 56 37 48 48.
- Les informations aux joueurs seront affichées sur un tableau mis en place sur la porte du trinquet.
- Le système d'éclairage actuel va être modifié. Pour éviter les coupures d'éclairage intempestives. L'éclairage sera programmé pour s'éteindre automatiquement avec signal sonore 5 minutes avant.
- Les joueurs doivent impérativement porter des chaussures de sport et des lunettes de protection.
- Le BEC décline toute responsabilité é en cas de vol dans les vestiaires et conseille donc d'éviter d'y laisser des objets de valeur.

A remplir par le joueur :

NOM:.....

**Le Vice-Président du BEC**

Prénom:.....

Pierre Ferret

Signature :

14, Avenue Jean Babin- PESSAC

Tel : 05.56.37.48.48 [secretariat@bec-bordeaux.fr](mailto:secretariat@bec-bordeaux.fr) [www.bec-bordeaux.fr](http://www.bec-bordeaux.fr)

Association loi 1901 code APE : 9312Z N°siret32740860500027

---

**ATHLÉTISME-BASKETBALL-ACCUEIL DE LOISIRS-ESCRIME-FOOTBALL-G.R-HANDBALL-  
NATATION-PELOTE BASQUE-PENTATHLON MODERNE-PLONGÉE SOUS-MARINE- RUGBY-  
SQUASH-TENNIS- YOSEIKAN BUDO-SPORT SANTE SENIORS**